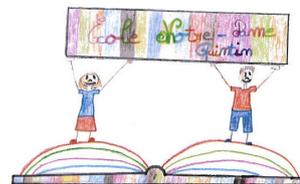




Ecole Notre-Dame
1, Rue Du Bourg Jugné
22 800 QUINTIN
Tél : 02 96 74 93 79

Mail : eco22.nd.quintin@enseignement-catholique.bzh



Quintin le 2 septembre 2019

Objet : Circulaire de rentrée

Madame, Monsieur,

Merci de **lire attentivement** cette circulaire de rentrée. Vous y trouverez un certain nombre d'informations utiles.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE 2019/2020

Classe	Enseignant (e) titulaire de la classe
Petite section 1 / Petite section 2	Nathalie LE BOURDAIS / Aide maternelle : Marie-Pierre TREHOREL
Petite section 2 / Moyenne section	Ghislaine TRONEL / Aide maternelle : Sophie Le DIOT
Moyenne section / Grande section	Christelle JOUAN / Aide maternelle : Josiane PECHEUR
Grande section	Karine JOUBIN LAUNAY (le lundi, le mardi et le jeudi) / Gwénaëlle LE MOAL (le vendredi) / Aide maternelle : Christine GUIOMARD
CP	Anita BETFERT
CP/CE1	Laura GESTIN
CE1/CE2	Monique KERHOUSSE
CE2/CM1	Chantal NOYSETTE (le lundi) Maureen GUELMANI (le mardi, jeudi et le vendredi)
CM1	Philippe BRIEND (le lundi et le mardi) Chann BIDOUZE (le jeudi et le vendredi)
CM1/CM2	Philippe MAITRALLIN
CM2	Lénaïg L'HARIDON
Regroupement d'adaptation	Pascal COZ

SEMAINE DE 4 JOURS :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h 30 / 11h 45 et 13h 30 / 16h 30.

DOCUMENTS à remettre à l'enseignant(e) de votre enfant pour le jeudi 5 septembre :

- la feuille d'inscription 2019/2020 (sauf pour les nouveaux élèves)
- la délégation de pouvoirs (sauf pour les nouveaux élèves)
- le règlement intérieur et le contrat de scolarisation signés. Je vous invite à prendre le temps de les lire attentivement (certains passages avec votre enfant pour le primaire).
- l'autorisation pour sortir seul signée (pour les élèves de primaire)
- l'autorisation signée pour venir chercher votre enfant
- la fiche cantine, étude, garderie, transport scolaire

Une fois photocopié, un exemplaire du règlement intérieur et du contrat de scolarisation vous sera retourné dans les jours à venir.

A noter : sauf changement de votre part (dans ce cas, me le préciser), l'autorisation parentale de diffusion de documents (photographies, enregistrements sonores...) est reconduite pour la présente année scolaire.

PROJET D'ETABLISSEMENT :

Nous poursuivons le travail autour des neurosciences : donner aux élèves les moyens d'être davantage acteurs de leurs apprentissages en leur faisant prendre conscience du fonctionnement de leur cerveau dans les situations d'apprentissage. Françoise Gauthier interviendra le mardi pour une séance de neurosciences en primaire (une séance tous les 15 jours par classe) : le fonctionnement du cerveau, le sommeil, le stress, les 5 sens, l'attention et la mémorisation. Depuis l'an dernier, en maternelle et en primaire, nous travaillons plus particulièrement l'attention chez nos élèves.

REUNIONS DE CLASSE

Vous trouverez ci-dessous les dates de réunions de classe. Elles sont importantes pour mieux suivre la scolarité de votre enfant. Ces réunions sont réservées aux parents et elles auront lieu de **18h 15 à 19h30**.

- vendredi 6 septembre : classes de CP d'Anita et de Laura
- jeudi 12 septembre : classes de CE2 de Mme Noysette et Maureen et CE2 de Monique
- vendredi 13 septembre : classes de CE1 de Laura et de Monique
- mardi 24 septembre : classes de CM1 de M.Briend et Chann, CM1 de Mme Noysette et Maureen, CM1/CM2 de M.Maitrallin et CM2 de Lénaïg
- mardi 8 octobre : classes de MS /GS de Christelle et de GS de Karine et Gwénaëlle
- mardi 1er octobre : classes de PS de Nathalie et de PS/MS de Ghislaine



SEANCES PISCINE

Les élèves du CP au CM1 bénéficieront de 10 séances de natation au cours de l'année scolaire.

Pour encadrer les élèves dans l'eau, les parents ou grands-parents accompagnateurs doivent avoir validé un test d'aptitude (à passer une fois) et un agrément (à renouveler chaque année). Le test d'aptitude est décerné par la piscine. L'agrément est délivré par le chef d'établissement.

Pour ceux et celles qui sont intéressés (parents ou grands-parents) et qui n'ont pas leur test d'aptitude, une session de passage peut être programmée à la piscine de Quintin. Merci de vous inscrire auprès de l'enseignant (e) de votre enfant avant le lundi 10 septembre et un créneau vous sera proposée.

Pour les personnes qui aident au déplacement, au vestiaire... et qui ne vont pas dans l'eau, ni exigence, ni test ni agrément ne sont demandés. Seulement l'accord du chef d'établissement.

Important : L'activité piscine ne pourra avoir lieu que si les élèves sont suffisamment accompagnés.

➤ **A noter : 2 séances par semaine (Nouvelles directives du ministère depuis 2 ans)**

Classes	Jours et horaires dans l'eau	1 ^{ère} séance (si pas de changement)
CP	Mardi et jeudi 10 h 20	Du 16/03 au 01/05/2020
CP/CE1	Mardi et jeudi 10h 20	Du 04/11 au 06/12/2019
CE1/CE2	Mardi et jeudi 9h	Du 16/09 au 18/10/2019
CE2/CM1	Mardi et jeudi 10h 20	Du 16/09 au 18/10/2019
CM1	Mardi et jeudi 9h	Du 04/11 au 06/12/2019
CM1/CM2	Mardi et jeudi 9h 40	Du 16/09 au 18/10/2019



SECURITE :

Dans le cadre du Plan Vigipirate, les portes de l'école seront fermées : en maternelle à 8h45 et en primaire à 8h 35. Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) est déclenché dans le cadre de gros risques (tempête très violente, séisme, intrusion-attentat...). Dans ce cadre, nous effectuerons plusieurs exercices au cours de l'année. Ces exercices seront répétés et progressifs pour adapter les bons réflexes au cas où... Nous expliquerons aux élèves (selon le niveau d'âge) les différentes modalités sans dramatiser les diverses situations.



ECOLE DU CIRQUE

Cette année, notre traditionnelle fête récréative de février laissera sa place à l'école du cirque. En effet, le chapiteau du cirque Gervais Klising s'installera pour 2 semaines sur Quintin (du 20 au 31 janvier 2020). Tous les élèves de l'école bénéficieront d'une semaine de cours pour une présentation de leurs talents lors d'une séance le vendredi soir. Un très beau projet ! Nous vous donnerons toutes les informations utiles dans les mois à venir.

RESEAUX SOCIAUX :

Nous attirons votre attention sur l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook, Skype...) par un nombre important d'enfants de CM1 et CM2. Des écrits, sans volonté de faire mal, peuvent heurter la sensibilité de certains élèves. De plus, des invités peuvent se joindre aux discussions et le contenu des échanges n'est pas toujours maîtrisé.

Nous sommes également interpellés par le temps que peut passer une majorité d'élèves face aux écrans : télévision, tablette, console... et la violence (dans toutes ses dimensions) de certains jeux vidéos comme par exemple « Fortnite » (déconseillés aux moins de 12 ans) et « Momo Game » (jeu de harcèlement moral). La répercussion sur le psychisme de l'enfant et sur les apprentissages est très néfaste.

Nous sommes conscients que les réseaux sociaux et les écrans font partie de notre environnement et que nous ne pouvons les exclure. Cependant, c'est de notre responsabilité d'enseignants d'attirer votre attention sur ces constats.

A NOTER :

- En primaire, votre enfant dispose d'un document sur les règles de vie de cour qu'il signe. Il le rapportera à la maison pour que vous puissiez en prendre connaissance avec lui et le signer également. Il le ramènera ensuite en classe pour y faire régulièrement référence.
- Comme chaque année, des évaluations diagnostiques auront lieu en septembre de la GS au CM2.
- Le conseil d'élèves en primaire sera reconduit avec auparavant, des élections démocratiques. Elles se dérouleront durant la semaine du 14 au 18 octobre 2019.
- L'école ne distribue pas les flyers pour annoncer les diverses manifestations en dehors de celles de l'école (vide-grenier, course, repas d'associations...). Un affichage reste possible dans les halls de maternelle et primaire.
- Merci d'éviter de téléphoner le lundi matin entre 8h 30 et 12h (sauf urgences bien sûr). Pour la garderie et l'étude, afin de mieux prévoir le goûter et le travail en étude, il est utile que nous le sachions dès le matin. Il peut arriver un contretemps dans votre journée et, dans ce cas, vous téléphonez à l'école (ou vous envoyez un mail) dès que vous le pouvez pour que votre enfant soit inscrit à la garderie ou à l'étude.
- **La porte du hall primaire est fermée à 8h35.** La sonnerie retentit à 8h 30 pour les élèves du primaire. Votre enfant doit être impérativement sur la cour pour cette heure-là. Si votre enfant est en retard (ce qui peut exceptionnellement être le cas), merci de téléphoner au 02 96 74 93 79 (numéro de l'école). Votre enfant ne doit ni rester seul devant la porte ni passer par la maternelle (question de sécurité).
- Lors d'un conseil de délégués en mai dernier, les élèves ont demandé que les adultes ne fument pas devant le portail de l'école et devant la maternelle (odeur, mégots...). Merci de prendre note de cette remarque judicieuse de nos jeunes !

CALENDRIER SCOLAIRE : ANNEE 2019 / 2020

	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans- Tours, Reims, RENNES , Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Rentrée scolaire des élèves		Reprise des cours : lundi 2 septembre 2019	
Vacances de la Toussaint		Fin des cours : samedi 19 octobre 2019 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2019	
Vacances de Noël		Fin des cours : samedi 21 décembre 2019 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2020	
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 22 février 2020 Reprise des cours : lundi 9 mars 2020	Fin des cours : samedi 15 février 2020 Reprise des cours : lundi 2 mars 2020	Fin des cours : samedi 8 février 2020 Reprise des cours : lundi 24 février 2020
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 18 avril 2020 Reprise des cours : lundi 4 mai 2020	Fin des cours : samedi 11 avril 2020 Reprise des cours : lundi 27 avril 2020	Fin des cours : samedi 4 avril 2020 Reprise des cours : lundi 20 avril 2020
Vacances d'été		Fin des cours : samedi 4 juillet 2020	
(A NOTER : pas de classe le vendredi 22 mai 2020 lendemain de l'Ascension)			

RAPPEL IMPORTANT : Une absence sans motifs légitimes (correspondant à 4 demi-journées dans le mois) sera signalée à la direction académique des services de l'éducation nationale. D'après l'article L131-8 du code de l'Éducation, les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : « *maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent* ». Par conséquent, le calendrier des vacances est à respecter. Si toutefois, vous décidez de prendre des vacances sur le temps scolaire, c'est de votre entière responsabilité. Le travail

sera à récupérer au retour et à assurer par vos soins auprès de votre enfant. Une demande d'autorisation d'absence sera à formuler auprès des instances académiques.

ECOLE ET CINEMA

Les séances de l'opération « Ecole et cinéma » pour les élèves du primaire. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

CLASSES	TITRE	CLASSES	TITRE
CP-CE1-CE2	Jour de fête (burlesque)	CM1-CM2	Tout en haut du monde (film d'animation)
CP-CE1-CE2	Même pas peur (films d'animation)	CM1-CM2	Portraits (fiction documentaire)
CP-CE1-CE2	Princes et princesses (conte)	CM1-CM2	Wadjda (film)

INFORMATIONS DIVERSES :

- vendredi 27 septembre 2019 : 9h : célébration de rentrée.
- mardi 19 mai 2020 : fête de la solidarité.
- Trans'arts : Thème de cette année : « Musiques »
- Chœur d'écoles pour les élèves de CM volontaires
- Dispositif « Ecole et cinéma » du CP au CM2
- Concours « Lirentête » pour les classes de maternelles

Si je suis absente de l'école (réunion extérieure par exemple), merci de vous adresser à M.Philippe Maitrallin, enseignant en CM1/ CM2. En cas d'absence de ce dernier, M.Philippe Briend, enseignant en CM1 ou Mme Monique Kerhousse enseignante en CE1/CE2 le remplace.

N'hésitez pas à venir me rencontrer pour tout renseignement, interrogation, souci, préoccupation...

Toute l'équipe éducative de l'école Notre-Dame se joint à moi pour vous souhaiter, à vous parents, une très bonne année scolaire !

Bien cordialement,

Chantal NOYSETTE,
chef d'établissement



